

Extrait du registre des décisions

Bureau du 06 novembre 2025

n° 159-25

Objet : *RS - Passation d'un avenant n° 1 au marché n° 250046 relatif aux travaux d'aménagement de la place Caffé et de la place Monge à Chambéry*

- date de convocation le 31 octobre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi six novembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, Ferme de Bressieux, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 32

<i>Aillon-le-Jeune</i>	
<i>Aillon-le-Vieux</i>	Vincent Miguet
<i>Arith</i>	Cécile Trahand
<i>Barberaz</i>	
<i>Barby</i>	Christophe Pierretton
<i>Bassens</i>	Alain Thieffenat
<i>Bellecombe-en-Bauges</i>	Eric Delhommeau
<i>Challes-les-Eaux</i>	Josette Rémy
<i>Chambéry</i>	Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt - Thierry Repentin
<i>Cognin</i>	Corinne Charles
<i>Curienne</i>	
<i>Doucy-en-Bauges</i>	
<i>Ecole</i>	Hervé Ferroud-Plattet
<i>Jacob-Bellecombette</i>	
<i>Jarsy</i>	Pierre Duperier
<i>La Compôte</i>	Jean-Pierre Fressoza
<i>La Motte-en-Bauges</i>	
<i>La Motte-Servolex</i>	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
<i>La Ravoire</i>	
<i>La Thuile</i>	Jean-François Poitou
<i>Le Châtelard</i>	Vincent Boulnois
<i>Le Noyer</i>	
<i>Les Déserts</i>	
<i>Lescheraines</i>	
<i>Montagnole</i>	Jean-Maurice Venturini
<i>Puygros</i>	
<i>Saint-Alban-Leysse</i>	Michel Dyen
<i>Saint-Baldoph</i>	Valentin Hachet
<i>Saint-Cassin</i>	Jocelyne Gougou
<i>Saint-François de Sales</i>	Maryse Fabre
<i>Saint-Jean-d'Arvey</i>	Christian Berthomier
<i>Saint-Jeoire-Prieuré</i>	Jean-Marc Léoutre
<i>Saint-Sulpice</i>	
<i>Sainte-Reine</i>	Philippe Ferrari
<i>Sonnaz</i>	Daniel Rochaix
<i>Thoiry</i>	
<i>Vérel-Pragondran</i>	Jean-Pierre Coendoz
<i>Vimines</i>	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 6

de Arthur Boix-Neveu à Marie Bénévise - de Alain Caraco à Pierre Brun - de Jean-Benoît Cerino à Thierry Repentin - de Christelle Favetta-Sieyes à Christophe Pierretton - de Franck Morat à Corinne Charles - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet

- conseillers excusés : 13

Grégory Basin - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Marcel Ferrari - Sandra Ferrari - Philippe Gamen - Alexandre Gennaro - Max Joly - Sylvie Koska - Luc Meunier - Gaëtan Pauchet - Damien Regairaz - Thierry Tournier

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 06 novembre 2025

délibération n° 159-25

objet **RS - Passation d'un avenant n° 1 au marché n° 250046 relatif aux travaux d'aménagement de la place Caffé et de la place Monge à Chambéry**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries, rappelle que par décision du Bureau n° 041-25 du 10 avril 2025, le marché de travaux n° 250046 pour l'aménagement de la place Caffé et de la place Monge à Chambéry, qui a fait l'objet d'un lot unique (VRD), a été attribué à l'entreprise Spie Batignolles TP AURA, pour un montant total de 778 689,54 € HT.

Le projet prévoyant la continuité de la piste cyclable entre l'avenue de Lyon et la rue de la République, il a été constaté que l'état de la chaussée du passage Charléty ne permettait pas une remise en circulation de la future piste cyclable en sécurité et avec un confort correct pour les usagers. Ainsi, en lien avec la commune de Chambéry, il a été décidé de procéder à la réfection de la couche de roulement de la chaussée du passage Charléty.

De plus, certaines quantités liées à des prestations initialement prévues au marché ont été revues à la hausse ou à la baisse suite à différentes demandes de la maîtrise d'ouvrage (reprises ponctuelles d'enrobé non prévues...).

Il convient de conclure un avenant n° 1 ayant pour objet :

- de rendre définitifs les prix nouveaux provisoires et d'augmenter la masse financière du marché n° 250046,
- de prolonger le délai des travaux de 2 semaines par rapport au délai initial de 5 mois.

La nouvelle économie du marché n° 250046 est donc :

Marché initial	778 689,54 € HT
Avenant n° 1	54 257,67 € HT
Marché après avenant n° 1	832 947,21 € HT

Le montant de l'avenant au marché de travaux s'élève à 54 257,67 € HT, correspondant à une augmentation de 6,97 % du montant initial.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et leurs avenants,

Vu le code de la commande publique,

Vu la décision n° 041-25 du Bureau du 10 avril 2025 approuvant l'attribution du marché de travaux pour l'aménagement de la place Caffé et de la place Monge à Chambéry,

Vu le marché de travaux n° 250046,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 16 octobre 2025,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver l'avenant n° 1 au marché n° 250046 relatif aux travaux d'aménagement de la place Caffé et de la place Monge à Chambéry,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer cet avenant et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : de dire, en application de l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

159-25

Objet de l'acte :	RS - Passation d'un avenant n° 1 au marché n° 250046 relatif aux travaux d'aménagement de la place Caffé et de la place Monge à Chambéry
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires
Date de l'acte :	06 novembre 2025
Annexe(s) :	Avenant 1 - Marché 250046 - Aménagement places Caffé & Monge Chambéry

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20251106-lmc1H34487H1-DE
-----------------------------------	--

Identifiant unique de l'acte :	lmc1H34487H1
--------------------------------	--------------

Date de transmission en Préfecture :	07 novembre 2025
--------------------------------------	------------------

Date de réception en Préfecture :	07 novembre 2025
-----------------------------------	------------------

Date de publication sur le site internet:	vendredi 07 novembre 2025
---	---------------------------